



L'ORÉAL

Rapport Financier semestriel 2019

Au 30 juin 2019

Sommaire



1	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ.....	4
1.1.	Le Groupe consolidé.....	4
1.2.	Information sectorielle.....	5
1.3.	Faits marquants de la période.....	7
1.4.	Facteurs de risques et transactions entre parties liées.....	7
1.5.	Perspectives.....	8
1.6.	Événements postérieurs à la clôture.....	8
2	COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RÉSUMÉS 2019.....	9
2.1.	Comptes de résultat consolidé comparés.....	10
2.2.	État du résultat global consolidé.....	11
2.3.	Bilans consolidés comparés.....	12
2.4.	Tableaux des variations des capitaux propres consolidés.....	13
2.5.	Tableaux des flux de trésorerie consolidés comparés.....	16
2.6.	Notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés.....	17
3	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2019.....	33
4	ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL.....	34

L'ORÉAL



RAPPORT FINANCIER *SEMESTRIEL*

AU 30 JUIN 2019

Situation semestrielle au 30 juin 2019

Les comptes qui suivent ont été examinés par le Conseil d'Administration du 30 juillet 2019 et ont fait l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux Comptes.

1

Rapport Semestriel d'Activité

Il y a lieu de rappeler que les résultats semestriels de L'Oréal ne sont pas représentatifs de l'ensemble de l'exercice annuel.

1.1. LE GROUPE CONSOLIDÉ

À données comparables, c'est-à-dire à structure et taux de change identiques, la croissance du chiffre d'affaires du groupe L'Oréal ressort à + 7,3 %.

L'effet net de changement de structure est de + 1,1 %.

La croissance à taux de change constants ressort à + 8,4 %.

Les effets monétaires ont eu un impact positif de + 2,2 %. En extrapolant les cours de change du 30 juin 2019, c'est-à-dire avec 1 € = 1,138 \$ jusqu'au 31 décembre, l'impact des effets monétaires s'établirait à environ + 1,5 % sur le chiffre d'affaires de l'ensemble de l'année 2019.

À données publiées, le chiffre d'affaires du Groupe, au 30 juin 2019, atteint 14,81 milliards d'euros, soit + 10,6 %.

Les frais financiers s'élèvent à 30 millions d'euros, dont 26 millions d'euros liés à l'application de la norme IFRS 16.

Les dividendes de Sanofi s'élèvent à 363 millions d'euros.

L'impôt sur les résultats hors éléments non récurrents s'établit à 748 millions d'euros, soit un taux de 23,2 %, légèrement supérieur à celui du premier semestre 2018 qui ressortait à 21,9 %.

Le résultat net hors éléments non récurrents part du Groupe ⁽¹⁾ ressort à 2 466 millions d'euros en croissance de + 7,2 % par rapport au résultat net hors éléments non récurrents publié au 30 juin 2018.

Le Bénéfice Net Par Action ⁽²⁾, à 4,38 euros est en progression de + 7,2 % par rapport au premier semestre 2018.

1.1.1. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

La marge brute, à 10 823 millions d'euros, ressort à 73,1 % du chiffre d'affaires, stable par rapport au premier semestre 2018.

Les frais de recherche et développement, à 459 millions d'euros, représentent 3,1 % du chiffre d'affaires.

Les frais publi-promotionnels ressortent à 30,2 % du chiffre d'affaires, en augmentation de 20 points de base par rapport au premier semestre 2018.

Les frais commerciaux et administratifs, à 20,3 % du chiffre d'affaires, sont en diminution de 20 points de base.

Au total, le résultat d'exploitation progresse de + 12,1 % à 2 888 millions d'euros, et s'établit à 19,5 % du chiffre d'affaires, en augmentation de 30 points de base. Hors impacts liés à l'application de la norme IFRS 16, cette progression ressort à + 11,3 %.

1.1.2. FLUX DE TRÉSORERIE/BILAN

La marge brute d'autofinancement s'élève à 3 305 millions d'euros, en croissance de + 18,9 % par rapport au premier semestre 2018. Elle comprend pour 209 millions d'euros d'amortissement (au titre des droits d'utilisation IFRS 16).

La variation du besoin en fonds de roulement ressort à 813 millions d'euros.

Les investissements, à 559 millions d'euros, représentent 3,8 % du chiffre d'affaires.

Le cash-flow opérationnel s'élève à 1 932 millions d'euros, en croissance de + 23,2 %.

Après paiement du dividende, le flux résiduel ressort à - 248 millions d'euros.

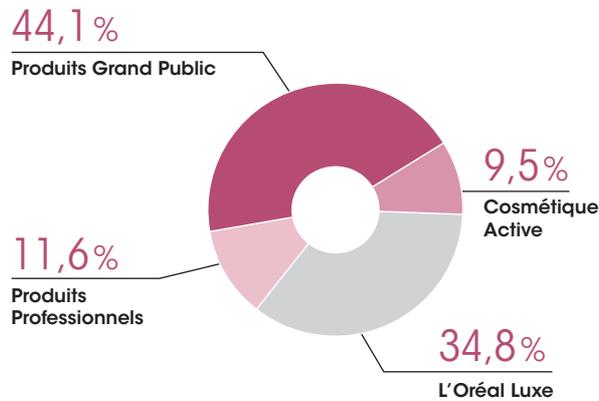
Au 30 juin 2019, après prise en compte de la dette financière de location pour un montant de 2 151 millions euros, la trésorerie nette s'établit à 200 millions d'euros, à comparer à 362 millions d'euros au 30 juin 2018.

(1) Le résultat net hors éléments non récurrents, part du Groupe, exclut les plus ou moins-values sur cessions d'actifs à long terme, les dépréciations d'actifs, les coûts de restructuration, les effets d'impôts et les intérêts minoritaires.

(2) Bénéfice net dilué par action, hors éléments non récurrents, part du Groupe.

1.2. INFORMATION SECTORIELLE

1.2.1. CHIFFRE D'AFFAIRES PAR DIVISION



À fin juin, la Division des Produits Professionnels est à + 2,5 % à données comparables et + 5,1 % à données publiées.

La Division poursuit sa progression portée par l'accélération des États-Unis et de la Zone Asie Pacifique où elle gagne des parts de marché. L'Europe de l'Est reste dynamique alors que l'Amérique latine et l'Europe de l'Ouest sont pénalisées par l'inertie de certains marchés.

Le soin du cheveu, premier contributeur à la croissance, est dynamisé par la forte progression de *Kérastase* portée par les succès de *Résistance Extentioniste* et de *Blond Absolu* et par la solidité de la gamme *Total Results* chez *Matrix*. La coloration bénéficie de la performance remarquable de *Shades EQ* chez *Redken* en croissance à deux chiffres et de la forte accélération d'*Inoa* chez *L'Oréal Professionnel*.

Au premier semestre, la Division des Produits Grand Public affiche une croissance de + 3,1 % à données comparables et + 6,4 % à données publiées.

L'Oréal Paris continue sa bonne dynamique de croissance, notamment grâce à la forte performance du soin visage, avec le lancement réussi des ampoules *Revitalift Filler* mais aussi le déploiement international de *Elseve Dream Long* et le très bon démarrage du shampoing *Elseve Color-Vive Violet*. À noter en maquillage le grand succès de *Rouge Signature*. *Garnier* progresse, portée par le soin de la peau avec la forte croissance mondiale des *Eaux Micellaires*, des *Masques Tissus* et par des performances prometteuses de *Garnier Bio* en Europe de l'Ouest. La marque de maquillage coréenne *3CE Stylenanda* démarre très bien en Chine. La marque *NYX Professional Makeup* a, pour sa part, mis en œuvre une refonte de ses circuits de distribution.

La Division réalise une bonne performance en Europe de l'Ouest et de l'Est, notamment en Russie. Elle accélère nettement en Asie, en particulier en Chine, en Inde et en Indonésie. Elle est néanmoins pénalisée par un marché du maquillage atone aux États-Unis.

Le Travel Retail et le e-commerce sont de forts relais de croissance.

À fin juin, L'Oréal Luxe confirme son excellent début d'année et affiche une croissance de + 13,2 % à données comparables et + 17,3 % à données publiées, tirée par ses bonnes performances en soin de la peau.

Les quatre premières marques de la Division confirment leur dynamisme, réalisant une nouvelle fois une croissance à deux chiffres au premier semestre. *Lancôme*, grâce à ses lignes iconiques *Génifique* et *Absolue*, et *Kiehl's* avec les gammes *Ultra Facial* et *Calendula*, réalisent d'excellentes performances sur la période. *Giorgio Armani* et *Yves Saint Laurent* bénéficient respectivement des succès, dans le segment des lèvres, de *Lip Maestro* et *Rouge Pur Couture The Slim*, et en parfum de *Si* et *Black Opium*. *Helena Rubinstein* confirme son succès sur le marché du soin ultra premium et *Atelier Cologne* poursuit son expansion rapide.

L'Oréal Luxe enregistre une forte progression en Asie Pacifique, plus particulièrement en Chine et en Travel Retail. L'Europe de l'Est et l'Amérique latine signent également une belle performance. En revanche, les ventes de la Division restent atones en Amérique du Nord.

Par ailleurs, la Division poursuit son accélération en e-commerce.

La Division Cosmétique Active réalise un premier semestre remarquable, à + 13,6 % à données comparables et + 15,1 % à données publiées.

Toutes les Zones contribuent à la croissance, avec des performances particulièrement élevées en Asie Pacifique, en Amérique du Nord et en Amérique latine.

Toutes les grandes marques contribuent à la croissance. *La Roche-Posay*, en croissance à deux chiffres, continue d'accélérer dans l'anti-âge avec le succès confirmé de *Hyalu B5* et le lancement réussi du sérum *Pure Vitamin C10*. *Vichy* maintient sa dynamique notamment avec son produit phare *Minéral 89* qui continue de progresser. La marque renforce par ailleurs son expertise en anti-âge en proposant *Vichy SkinConsult^{AI}*, le premier algorithme d'analyse des signes de l'âge à partir d'un selfie, développé avec des dermatologues. *SkinCeuticals* affiche une très forte croissance dans toutes les Zones, avec une performance record en Asie. *CeraVe* gagne des parts de marché dans toutes les Zones où la marque est présente, avec une accélération marquée sur le marché américain, son marché d'origine. La marque a été lancée avec succès en Chine.

1.2.2. RÉSULTAT D'EXPLOITATION PAR DIVISION

Par Division	30/06/2018		31/12/2018		30/06/2019	
	M €	% CA	M €	% CA	M €	% CA
Produits Professionnels	313,4	19,2 %	651,5	20,0 %	327,9	19,1 %
Produits Grand Public	1 275,4	20,8 %	2 428,1	20,2 %	1 351,1	20,7 %
L'Oréal Luxe	1 026,7	23,4 %	2 072,4	22,1 %	1 227,3	23,8 %
Cosmétique Active	326,2	26,5 %	523,0	23,0 %	376,1	26,5 %
Total des Divisions avant non alloué	2 941,7	22,0 %	5 675,0	21,1 %	3 282,3	22,2 %
Non alloué ⁽¹⁾	- 365,7	- 2,7 %	- 753,1	- 2,8 %	- 393,9	- 2,7 %
Groupe	2 575,9	19,2 %	4 922,0	18,3 %	2 888,4	19,5 %

(1) Non alloué = Frais centraux Groupe, recherche fondamentale, stock-options, actions gratuites et divers. En % du chiffre d'affaires du total des Divisions.

Le groupe L'Oréal est géré par périodes annuelles. De ce fait, les rentabilités d'exploitation semestrielles ne sont pas extrapolables sur l'année.

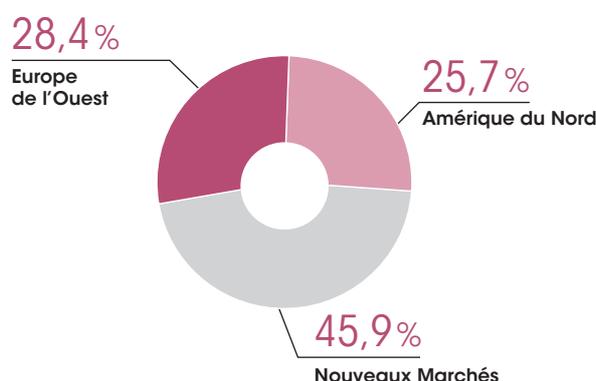
La rentabilité de la **Division des Produits Professionnels** s'établit à 19,1 %.

La **Division des Produits Grand Public** affiche une rentabilité de 20,7 %.

L'Oréal Luxe améliore sa rentabilité à 23,8 %, en augmentation de 40 de points de base.

La **Division Cosmétique Active** reste à un niveau de rentabilité très élevé à 26,5 %.

1.2.3. CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



1.2.3.1. Europe de l'Ouest

La Zone est à + 1,0 % à données comparables et + 1,9 % à données publiées.

Sur un marché de la grande diffusion en croissance modérée, la Division des Produits Grand Public gagne des parts de marché, en particulier en maquillage et en soin du visage avec le bon démarrage de la ligne *Garnier Bio* et le succès des ampoules *Revitalift Filler* de *L'Oréal Paris*. L'Oréal Luxe est dynamique en Allemagne, en Scandinavie et dans l'ensemble de l'Europe du Sud, mais a connu un deuxième trimestre difficile en France. La croissance de la Division Cosmétique Active est tirée par *La Roche-Posay* qui continue de surperformer son marché. La Division des Produits Professionnels reste pénalisée par le ralentissement de l'activité en France et un marché difficile en Italie.

1.2.3.2. Amérique du Nord

La Zone est stable à 0,0 % à données comparables et + 6,8 % à données publiées. Dans un marché en ralentissement, les catégories soin de la peau et parfums restent en progression. La Division Cosmétique Active continue sa croissance à deux chiffres. L'Oréal Luxe réalise une belle performance en soin de la peau et en parfums portée par les marques *Kiehl's* et *Yves Saint Laurent*, mais est pénalisée par la baisse du maquillage. La Division des Produits Professionnels gagne des parts de marché et progresse en coloration grâce aux marques *Redken* et *Pulp Riot*. La Division des Produits Grand Public gagne des parts de marché en soin de la peau avec *L'Oréal Paris*, mais souffre de sa forte empreinte dans le maquillage.

1.2.3.3. Nouveaux Marchés

- **Asie Pacifique** : la Zone est à + 24,3 % à données comparables et + 30,4 % à données publiées. Toutes les Divisions sont en croissance à deux chiffres, avec les progressions les plus notables pour les Divisions L'Oréal Luxe et Cosmétique Active. La croissance reste tirée par les consommateurs chinois et plus encore par le succès croissant du e-commerce en Chine ainsi qu'à travers toute la Zone Asie Pacifique. Les marques de soin de la peau premium sont particulièrement performantes, notamment *Lancôme*, *Yves Saint Laurent*, *Giorgio Armani* et *Helena Rubinstein*. La croissance de la Division des Produits Grand Public est, quant à elle, portée par la performance de *L'Oréal Paris* et le déploiement de *3CE Stylenanda*. En Asie du Sud, L'Oréal est en forte croissance et gagne des parts de marché.
- **Amérique latine** : la Zone est à + 1,9 % à données comparables et - 0,5 % à données publiées. La croissance à données comparables de la Zone est pénalisée par l'Argentine. Les ventes accélèrent en particulier au Mexique et au Chili. Au Brésil, la Division des Produits Grand Public continue de rencontrer des difficultés, tandis que les autres Divisions sont en croissance. Au total de la Zone, les Divisions L'Oréal Luxe

et Cosmétique Active continuent leur progression, avec notamment une croissance à deux chiffres de la Division Cosmétique Active portée par la dynamique de ses grandes marques. À la Division des Produits Grand Public, les marques de maquillage *Maybelline New York* et *Vogue* réalisent de belles performances. *Kérastase*, à la Division des Produits Professionnels, est en croissance à deux chiffres.

- **Europe de l'Est** : la Zone progresse de + 7,5 % à données comparables et + 3,5 % à données publiées. La Russie, la Turquie, et les pays d'Europe Centrale comme la Roumanie et l'Ukraine tirent la croissance de la Zone. Les Divisions Produits Grand Public et Cosmétique Active progressent le plus, grâce respectivement à *Maybelline New York* et *NYX Professional Makeup*, ainsi qu'à *La Roche-Posay*.
- **Afrique, Moyen-Orient** : la Zone est en retrait à - 5,4 % à données comparables et - 1,5 % à données publiées. Le marché du Luxe au Moyen-Orient reste difficile. L'Égypte, le Maroc et le Pakistan sont en croissance ainsi que les pays d'Afrique subsaharienne. La Division Cosmétique Active progresse bien, tirée par *La Roche-Posay* et *SkinCeuticals*.

1.3. FAITS MARQUANTS DE LA PÉRIODE

- Le 16 janvier, L'Oréal a annoncé figurer parmi les 230 entreprises du Bloomberg Gender-Equality Index (GEI), indice qui met en avant les entreprises faisant preuve de transparence dans leur reporting en matière de parité et très engagées en faveur de l'égalité professionnelle.
- Le 26 février, L'Oréal a été distinguée pour la 10e fois comme l'une des entreprises les plus éthiques au monde par Ethispère Institute, leader mondial dans la définition et la promotion des standards d'éthique des affaires.
- Du 16 au 18 mai, L'Oréal a présenté au cours de la quatrième édition de Viva Technology, ses toutes dernières innovations technologiques, sa vision du futur de la beauté et de l'expérience client sur son stand *Limitless Beauty*.
- Le 6 juin, L'Oréal a inauguré à Aulnay-sous-Bois le « MYT – *Make Your Technology* », le premier incubateur de technologies 4.0 dédié à l'industrie et à la *supply chain* du futur.
- Le 19 juin, Jean-Paul Agon, Président-Directeur Général de L'Oréal figurait en tête du classement Top PDG 2019 publié par Glassdoor France établi par les collaborateurs des entreprises classées.
- Le 26 juin, BOLD (*Business Opportunities for L'Oréal Development*), fonds de capital-investissement créé par L'Oréal en décembre 2018, a pris une participation minoritaire au capital de Carbios, start-up qui développe une solution de recyclage des emballages plastiques.

1.4. FACTEURS DE RISQUES ET TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

1.4.1. FACTEURS DE RISQUES

Les facteurs de risques sont de même nature que ceux qui sont exposés dans la rubrique 2.8. du Document de Référence 2018 et ne présentent pas d'évolution significative sur le 1^{er} semestre 2019. Les montants relatifs aux risques financiers et de marché au 30 juin 2019 sont exposés dans la note 9 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés du présent rapport.

1.4.2. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions envers les entreprises consolidées par mise en équivalence ne sont pas d'un niveau significatif au 30 juin 2019. Par ailleurs, sur les six premiers mois de 2019, il n'existe pas d'opération significative conclue avec un membre des organes de direction ou un actionnaire ayant une influence notable sur le Groupe.

1.5. PERSPECTIVES

L'Oréal réalise sa plus forte croissance ⁽¹⁾ sur un premier semestre depuis plus de 10 ans, à + 7,3 % à données comparables, surperformant un marché dynamique qui affiche, pour la deuxième année consécutive, l'une de ses plus vives croissances historiques.

Toutes les Divisions sont en croissance, et notamment à deux chiffres pour les Divisions L'Oréal Luxe et Cosmétique Active. La progression de L'Oréal Luxe est tirée par ses quatre grandes marques : *Lancôme*, *Yves Saint Laurent*, *Giorgio Armani* et *Kiehl's*. La Division Cosmétique Active continue de bénéficier de l'appétit croissant pour une beauté liée à la santé, et affiche une croissance géographique équilibrée. La performance de la Division des Produits Grand Public s'améliore semestre après semestre, en particulier grâce au succès de *L'Oréal Paris*, première marque de beauté au monde, tandis que la Division des Produits Professionnels poursuit sa transformation.

Par Zone géographique, les Nouveaux Marchés sont en très forte progression, notamment la Zone Asie Pacifique, dorénavant la première Zone pour le Groupe. La Chine maintient son rythme de croissance, et l'Inde, la Malaisie, l'Indonésie et le Vietnam sont tous en progression à deux

chiffres. L'Amérique du Nord reste pénalisée par le ralentissement du maquillage. L'activité en Europe de l'Ouest progresse sur un marché qui reste difficile.

Le digital continue d'alimenter la croissance et de renforcer notre relation avec nos consommateurs. En parallèle, le e-commerce ⁽²⁾ est en progression de + 48,5 % ⁽¹⁾, et représente 13,2 % du chiffre d'affaires. Le Travel Retail, autre moteur du Groupe, est en croissance de + 21,2 % ⁽¹⁾.

Le résultat d'exploitation progresse fortement de + 12,1 %, et la marge d'exploitation inscrit un record à 19,5 %. Le BNPA ⁽³⁾ augmente de + 7,2 % à 4,38 euros. Après prise en compte de 139 millions d'euros d'éléments non récurrents, le résultat net ressort à 2 326 millions d'euros. Le cash-flow opérationnel est en hausse de + 23,2 %.

Dans un environnement volatil et contrasté, ce bon premier semestre nous conforte dans notre capacité à surperformer le marché en 2019 et réaliser une nouvelle année de croissance de notre chiffre d'affaires et des résultats.

1.6. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

- Le 2 juillet, L'Oréal a annoncé être entré en négociation exclusive avec le groupe Clarins en vue de l'acquisition des marques *Mugler* et *Azzaro*.
- Le 12 juillet, L'Oréal a annoncé la nomination de trois nouveaux membres à son Comité Exécutif : Alexandra Palt, Directrice Générale de la Responsabilité Sociétale et Environnementale et Directrice Générale de la Fondation L'Oréal, et Vincent Boinay, Directeur Général de L'Oréal Travel Retail, rejoignent le Comité Exécutif du Groupe à compter du 1^{er} septembre. Fabrice Megarbane nommé

Directeur Général de L'Oréal Chine, a rejoint le Comité Exécutif du Groupe depuis le 1^{er} juillet.

- Par ailleurs, le Conseil d'Administration réuni le 30 juillet 2019 a décidé, dans le cadre de l'autorisation votée par l'Assemblée Générale du 18 avril 2019, de procéder au cours du deuxième semestre 2019 à des rachats d'actions L'Oréal pour un montant maximum de 750 millions d'euros et un nombre maximal d'actions à acquérir de 3 millions. Les actions ainsi rachetées ont vocation à être annulées ⁽⁴⁾.

(1) À données comparables : à structure et taux de change identiques.

(2) Chiffre d'affaires sur nos sites en propre + estimation du chiffre d'affaires réalisé par nos marques correspondant aux ventes sur les sites e-commerce de nos distributeurs (donnée non audité).

(3) Bénéfice net dilué par action, hors éléments non récurrents, part du Groupe.

(4) Le Document de Référence de L'Oréal déposé auprès de l'AMF le 14 mars 2019 contient, pages 370 et 371, les autres éléments du descriptif du programme de rachat d'actions prévu par l'article 241-2 du Règlement général de l'AMF.

2

Comptes consolidés semestriels résumés 2019



2.1.	Comptes de résultat consolidé comparés	10
2.2.	État du résultat global consolidé	11
2.3.	Bilans consolidés comparés	12
2.4.	Tableaux des variations des capitaux propres consolidés.....	13
2.5.	Tableaux des flux de trésorerie consolidés comparés	16
2.6.	Notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés.....	17

2.1. COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ COMPARÉS

<i>En millions d'euros</i>	Notes	1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2018	2018
Chiffre d'affaires	3.1	14 811,5	13 390,7	26 937,4
Coût des ventes		-3 988,5	-3 598,3	-7 331,6
Marge brute		10 823,0	9 792,4	19 605,8
Frais de recherche et développement		-459,7	-447,2	-914,4
Frais publi-promotionnels		-4 471,7	-4 018,3	-8 144,7
Frais commerciaux et administratifs		-3 003,3	-2 751,0	-5 624,7
Résultat d'exploitation	3.1	2 888,4	2 575,9	4 922,0
Autres produits et charges	4	-170,4	-40,4	-94,7
Résultat opérationnel		2 718,0	2 535,5	4 827,3
Coût de l'endettement financier brut		-40,7	-11,3	-34,8
Produits de la trésorerie et équivalents de trésorerie		18,3	33,5	47,9
Coût de l'endettement financier net		-22,4	22,2	13,1
Autres produits et charges financiers		-7,8	-7,7	-15,0
Dividendes Sanofi		363,0	358,3	358,3
Résultat avant impôt et sociétés mises en équivalence		3 050,8	2 908,3	5 183,7
Impôts sur les résultats		-718,1	-631,6	-1 284,3
Résultat net des sociétés mises en équivalence		-	-0,1	0,1
Résultat net		2 332,7	2 276,6	3 899,5
Dont :				
• part du groupe		2 326,7	2 275,2	3 895,4
• part des minoritaires		6,0	1,4	4,1
Résultat net par action part du groupe <i>(en euros)</i>	10.3	4,15	4,07	6,96
Résultat net dilué par action part du groupe <i>(en euros)</i>	10.3	4,13	4,04	6,92
Résultat net par action hors éléments non récurrents part du groupe <i>(en euros)</i>	10.3	4,40	4,11	7,13
Résultat net dilué par action hors éléments non récurrents part du groupe <i>(en euros)</i>	10.3	4,38	4,08	7,08

2.2. ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

<i>En millions d'euros</i>	Notes	1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2018	2018
Résultat net consolidé de la période		2 332,7	2 276,6	3 899,5
<i>Couverture des flux de trésorerie</i>		-6,9	-6,6	-60,3
<i>Réserves de conversion</i>		79,7	46,8	126,4
<i>Impôt sur les éléments recyclables ⁽¹⁾</i>		4,5	1,0	14,8
Éléments recyclables en résultat		77,3	41,2	80,9
<i>Actifs financiers à la juste valeur par résultat global</i>	8.3	29,6	-378,3	450,5
<i>Gains et pertes actuariels</i>	5.1	-131,3	-	-58,5
<i>Impôt sur les éléments non recyclables ⁽¹⁾</i>		33,0	10,8	0,5
Éléments non recyclables en résultat		-68,7	-367,5	392,5
Autres éléments du résultat global		8,6	-326,3	473,4
Résultat global consolidé		2 341,3	1 950,3	4 372,9
Dont :				
• part du groupe		2 335,4	1 948,9	4 368,7
• part des minoritaires		5,9	1,4	4,2

(1) L'effet d'impôt se décline comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2018	2018
<i>Couverture des flux de trésorerie</i>	4,5	1,0	14,8
Éléments recyclables en résultat	4,5	1,0	14,8
<i>Actifs financiers à la juste valeur par résultat global</i>	-0,9	11,8	-14,0
<i>Gains et pertes actuariels</i>	33,9	-1,0	14,5
Éléments non recyclables en résultat	33,0	10,8	0,5
TOTAL	37,5	11,8	15,4

2.3. BILANS CONSOLIDÉS COMPARÉS

ACTIF

<i>En millions d'euros</i>	Notes	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
Actifs non courants		28 054,8	24 980,8	25 991,2
Écarts d'acquisition	6	9 571,1	9 551,0	9 597,1
Autres immobilisations incorporelles	6	3 014,1	2 884,8	3 087,3
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	3.2	2 009,9	-	-
Immobilisations corporelles	3.2	3 598,6	3 582,0	3 624,6
Actifs financiers non courants	8.3	9 157,8	8 390,3	9 100,5
Titres mis en équivalence		9,5	9,9	9,0
Impôts différés actifs		693,8	562,8	572,7
Actifs courants		12 438,3	10 506,9	12 466,3
Stocks		2 930,1	2 689,4	2 821,9
Créances clients		4 514,4	4 334,4	3 983,2
Autres actifs courants		1 529,3	1 400,6	1 509,1
Impôts sur les bénéfices		78,2	69,0	160,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8.2	3 386,3	2 013,5	3 992,0
TOTAL		40 493,1	35 487,7	38 457,5

PASSIF

<i>En millions d'euros</i>	Notes	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
Capitaux propres	10	27 122,1	24 349,2	26 933,6
Capital		112,3	112,4	112,1
Primes		3 108,8	2 977,7	3 070,3
Autres réserves		17 659,5	16 382,0	15 952,5
Autres éléments du résultat global		4 171,0	3 521,9	4 242,1
Réserves de conversion		-207,5	-366,9	-287,4
Actions auto-détenues		-56,5	-555,9	-56,5
Résultat net part du groupe		2 326,7	2 275,2	3 895,4
Capitaux propres - part du groupe		27 114,3	24 346,5	26 928,4
Intérêts minoritaires		7,8	2,8	5,2
Passifs non courants		3 350,5	1 219,6	1 412,2
Provisions pour retraites et autres avantages		552,5	327,4	388,9
Provisions pour risques et charges	11.1	354,1	295,8	336,1
Impôts différés passifs		685,7	583,5	673,7
Emprunts et dettes financières non courants	8.1	9,4	12,9	13,5
Dettes financières de location - part non courante	8.1	1 748,8	-	-
Passifs courants		10 020,5	9 918,8	10 111,6
Dettes fournisseurs		4 498,8	4 396,7	4 550,0
Provisions pour risques et charges	11.1	1 016,9	948,5	979,8
Autres passifs courants		2 767,7	2 682,0	3 138,9
Impôts sur les bénéfices		309,7	254,0	215,1
Emprunts et dettes financières courants	8.1	1 025,2	1 637,6	1 227,8
Dettes financières de location - part courante	8.1	402,2	-	-
TOTAL		40 493,1	35 487,7	38 457,5

2.4. TABLEAUX DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

<i>En millions d'euros</i>	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes	Autres réserves et résultat	Autres éléments du résultat global	Actions auto- détenues	Réserves de conversion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Situation au 31.12.2017 ⁽¹⁾	559 747 963	112,1	2 935,3	18 343,3	3 895,0	-56,5	-413,5	24 815,7	2,8	24 818,5
Changement de méthode comptable au 01.01.2018				-12,0				-12,0	-0,9	-12,9
Situation au 01.01.2018 ⁽²⁾	559 747 963	112,1	2 935,3	18 331,3	3 895,0	-56,5	-413,5	24 803,7	1,9	24 805,6
Résultat net consolidé de l'exercice				3 895,4				3 895,4	4,1	3 899,5
Couverture des flux de trésorerie					-45,3			-45,3	-0,2	-45,5
Réserves de conversion							114,5	114,5	0,3	114,8
Hyperinflation							11,6	11,6		11,6
Autres éléments du résultat global et recyclables en résultat					-45,3		126,1	80,8	0,1	80,9
Actifs financiers à la juste valeur par résultat global					436,5			436,5		436,5
Gains et pertes actuariels					-44,0			-44,0		-44,0
Autres éléments du résultat global et non recyclables en résultat					392,5			392,5	-	392,5
Résultat global consolidé				3 895,4	347,2		126,1	4 368,7	4,2	4 372,9
Augmentation de capital	2 375 378	0,5	135,0	-0,2				135,3		135,3
Annulation d'actions auto-détenues		-0,5		-498,9		499,4		-		-
Dividendes versés (hors actions propres)				-2 006,6				-2 006,6	-3,8	-2 010,4
Rémunérations payées en actions				126,4				126,4		126,4
Variations nettes des titres L'Oréal auto-détenus	-2 497 814					-499,4		-499,4		-499,4
Variations de périmètre				-2,9				-2,9	2,9	-
Autres variations				3,4	-0,1			3,3		3,3
Situation au 31.12.2018	559 625 527	112,1	3 070,3	19 847,8	4 242,1	-56,5	-287,4	26 928,4	5,2	26 933,6

(1) Après prise en compte du changement de méthode comptable relatif à IFRS 9 « Instruments financiers » (note 1).

(2) Après prise en compte du changement de méthode comptable relatif à IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » (note 1).

(3) Après prise en compte du changement de méthode comptable relatif à IFRS 16 « Contrats de location » (note 1).

<i>En millions d'euros</i>	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes	Autres réserves et résultat	Autres éléments du résultat global	Actions auto- détenues	Réserves de conversion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Situation au 31.12.2018	559 625 527	112,1	3 070,3	19 847,8	4 242,1	-56,5	-287,4	26 928,4	5,2	26 933,6
Changement de méthode comptable au 01.01.2019				-81,8				-81,8		-81,8
Situation au 01.01.2019 ⁽³⁾	559 625 527	112,1	3 070,3	19 766,1	4 242,1	-56,5	-287,4	26 846,7	5,2	26 851,9
Résultat net consolidé de la période				2 326,7				2 326,7	6,0	2 332,7
<i>Couverture des flux de trésorerie</i>					-2,4			-2,4		-2,4
<i>Réserves de conversion</i>							67,8	67,8	-0,1	67,8
<i>Hyperinflation</i>							12,0	12,0		12,0
Autres éléments du résultat global et recyclables en résultat					-2,4		79,9	77,5	-0,1	77,4
<i>Actifs financiers à la juste valeur par résultat global</i>					28,6			28,6		28,6
<i>Gains et pertes actuariels</i>					-97,4			-97,4		-97,4
Autres éléments du résultat global et non recyclables en résultat					-68,8			-68,8	-	-68,8
Résultat global consolidé				2 326,7	-71,2		79,9	2 335,4	5,9	2 341,3
Augmentation de capital	1 226 092	0,2	38,5	-0,1				38,6		38,6
Annulation d'actions auto- détenues								-		-
Dividendes versés (hors actions propres)				-2 176,7				-2 176,7	-3,6	-2 180,3
Rémunérations payées en actions				70,0				70,0		70,0
Variations nettes des titres L'Oréal auto-détenus								-		-
Variations de périmètre								-	0,3	0,3
Autres variations				0,3				0,3		0,3
SITUATION AU 30.06.2019	560 851 619	112,3	3 108,8	19 986,3	4 171,0	-56,5	-207,5	27 114,3	7,8	27 122,1

(1) Après prise en compte du changement de méthode comptable relatif à IFRS 9 « Instruments financiers » (note 1).

(2) Après prise en compte du changement de méthode comptable relatif à IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » (note 1).

(3) Après prise en compte du changement de méthode comptable relatif à IFRS 16 « Contrats de location » (note 1).

| VARIATIONS AU PREMIER SEMESTRE 2018

<i>En millions d'euros</i>	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes	Autres réserves et résultat	Autres éléments du résultat global	Actions auto- détenues	Réserves de conversion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minori- taires	Capitaux propres
Situation au 31.12.2017 ⁽¹⁾	559 747 963	112,1	2 935,3	18 343,3	3 895,0	-56,5	-413,5	24 815,7	2,8	24 818,5
Changement de méthode comptable au 01.01.2018				-12,0				-12,0	-0,9	-12,9
Situation au 01.01.2018 ⁽²⁾	559 747 963	112,1	2 935,3	18 331,3	3 895,0	-56,5	-413,5	24 803,7	1,9	24 805,6
Résultat net consolidé de la période				2 275,2				2 275,2	1,4	2 276,6
<i>Couverture des flux de trésorerie</i>					-5,4			-5,4	-0,2	-5,6
<i>Réserves de conversion</i>							46,6	46,6	0,2	46,8
Autres éléments du résultat global et recyclables en résultat					-5,4		46,6	41,2	-	41,2
<i>Actifs financiers à la juste valeur par résultat global</i>					-366,6			-366,6		-366,6
<i>Gains et pertes actuariels</i>					-0,9			-0,9		-0,9
Autres éléments du résultat global et non recyclables en résultat					-367,5			-367,5	-	-367,5
Résultat global consolidé				2 275,2	-372,9		46,6	1 948,9	1,4	1 950,3
Augmentation de capital	1 582 725	0,3	42,4	-0,2				42,5		42,5
Annulation d'actions auto- détenues								-		-
Dividendes versés (hors actions propres)				-2 006,6				-2 006,6	-3,7	-2 010,3
Rémunérations payées en actions				57,6				57,6		57,6
Variations nettes des titres L'Oréal auto-détenus	-2 497 814					-499,4		-499,4		-499,4
Engagement de rachat de titres de minoritaires								-	0,3	0,3
Variations de périmètre				-2,9				-2,9	2,9	-
Autres variations				2,8	-0,2			2,6		2,6
SITUATION AU 30.06.2018	558 832 874	112,4	2 977,7	18 657,2	3 521,9	-555,9	-366,9	24 346,5	2,8	24 349,2

(1) Après prise en compte du changement de méthode comptable relatif à IFRS 9 « Instruments financiers » (note 1).

(2) Après prise en compte du changement de méthode comptable relatif à IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » (note 1).

2.5. TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS COMPARÉS

<i>En millions d'euros</i>	Notes	1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2018	
Flux de trésorerie liés à l'activité				
Résultat net part du groupe		2 326,7	2 275,2	3 895,4
Intérêts minoritaires		6,0	1,4	4,1
Élimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :				
• amortissements et provisions		923,8	467,3	1 109,3
• variation des impôts différés		-20,9	-22,0	43,0
• charge de rémunération des plans de stock-options/actions gratuites		70,0	57,6	126,4
• plus ou moins-values de cessions d'actifs		-1,9	0,1	-2,7
Autres opérations sans incidence sur la trésorerie		1,6	-	2,7
Résultat des sociétés mises en équivalence net des dividendes reçus		-	0,1	-0,1
Marge brute d'autofinancement		3 305,3	2 779,7	5 178,1
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		-813,0	-431,2	113,8
Flux de trésorerie générés par l'activité (A)		2 492,3	2 348,5	5 291,9
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-559,8	-780,0	-1 416,1
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		8,1	1,8	5,6
Variation des autres actifs financiers (y compris les titres non consolidés)		-22,1	-15,3	61,0
Incidence des variations de périmètre		-7,2	-553,0	-666,5
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)		-581,0	-1 346,5	-2 016,0
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement				
Dividendes versés		-2 198,2	-2 035,4	-2 061,4
Augmentation de capital de la société mère		38,6	42,5	135,3
Valeur de cession/(acquisition) des actions propres		-	-499,4	-499,4
Émission (remboursement) d'emprunts à court terme		-82,9	457,5	62,3
Remboursement d'emprunts à long terme		-0,6	-2,1	-4,3
Remboursement de la dette de location		-158,3	-	-
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)		-2 401,4	-2 036,9	-2 367,5
Incidence des variations de cours des devises et de juste valeur (D)		-115,6	1,8	36,9
Variation de trésorerie (A+B+C+D)		-605,7	-1 033,1	945,4
Trésorerie d'ouverture (E)		3 992,0	3 046,6	3 046,6
TRÉSORERIE DE CLÔTURE (A+B+C+D+E)	8.2	3 386,3	2 013,5	3 992,0

Les impôts sur les résultats payés s'élèvent à 534,3 millions d'euros, 445,1 millions d'euros et 1 098,4 millions d'euros respectivement pour les premiers semestres 2019, 2018 et l'exercice 2018.

Les intérêts payés s'élèvent à 42,2 millions d'euros, 12,1 millions et 35,3 millions d'euros respectivement pour les premiers semestres 2019, 2018 et l'exercice 2018.

Les dividendes reçus s'élèvent à 363,0 millions d'euros, 358,3 millions d'euros et 358,3 millions d'euros respectivement pour les premiers semestres 2019, 2018 et l'exercice 2018. Ceux-ci font partie de la marge brute d'auto-financement.

2.6. NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RÉSUMÉS

Sommaire détaillé des notes annexes

NOTE 1	Principes comptables.....	18
NOTE 2	Principaux événements de la période.....	19
NOTE 3	Éléments relatifs à l'exploitation – Information sectorielle.....	20
NOTE 4	Autres produits et charges opérationnels.....	22
NOTE 5	Avantages au personnel – Actions gratuites.....	23
NOTE 6	Actifs incorporels.....	24
NOTE 7	Titres mis en équivalence.....	24
NOTE 8	Actifs et passifs financiers – Coût de l'endettement.....	24
NOTE 9	Instruments dérivés et exposition aux risques de marché.....	27
NOTE 10	Capitaux propres – Résultat par action.....	28
NOTE 11	Provisions pour risques et charges – Passifs éventuels et litiges en cours significatifs.....	31
NOTE 12	Événements post-clôture.....	32

NOTE 1 Principes comptables

Les comptes consolidés semestriels de L'Oréal et de ses filiales (« le Groupe »), sont établis en conformité avec la norme comptable internationale IAS 34. S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés du Groupe établis conformément au référentiel IFRS, *International Financial Reporting Standards*, tel qu'adopté dans l'Union Européenne au 31 décembre 2018.

Le Conseil d'Administration a examiné les états financiers consolidés semestriels résumés au 30 juin 2019, le 30 juillet 2019.

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles appliquées dans les états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2018, à l'exception de celle sur l'impôt sur les bénéfices et du changement de méthode comptable relatif à la norme IFRS 16 « Contrats de location ». L'application de l'interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat » n'a pas eu d'impact sur les états financiers au 30 juin 2019.

La charge d'impôt (courante et différée) est calculée pour les comptes consolidés semestriels en appliquant au résultat comptable de la période le taux d'impôt moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours pour chaque entité ou groupe fiscal. Le taux d'impôt sur les sociétés retenu pour l'année 2019 en France s'élève à 34,43 % sans changement par rapport à l'année 2018 afin de tenir compte de l'approbation en juillet 2019 de la loi visant à différer la baisse du taux d'impôt initialement prévue dès 2019.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire en 2019.

1.1. Changement de méthode comptable appliquée au 1^{er} janvier 2019 : IFRS 16 « Contrats de location »

Cette norme est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

Les principaux changements induits par la norme sont les suivants :

- Comptabilisation des contrats de location simple à compter du 1^{er} janvier 2019 : tous les contrats de location sont comptabilisés suivant un modèle unique consistant à enregistrer au passif la dette locative (sommes des paiements futurs actualisés), et à l'actif, un droit d'utilisation.

La durée de location correspond à la période non résiliable de chaque contrat sauf si le Groupe est raisonnablement certain d'exercer les options de renouvellement prévues contractuellement. Le droit d'utilisation est amorti sur la durée prévue de location.

Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer la dette locative correspond au taux effectif annuel pour chaque contrat calculé à partir des taux zéro coupons obtenus par devise et par tranche de maturité, augmenté du *spread* de crédit du Groupe.

L'Oréal a fait le choix de la méthode rétrospective simplifiée. L'option d'évaluer le droit d'utilisation en déterminant leur valeur comptable depuis la date de début du contrat de location a été utilisée pour la quasi-totalité des contrats ;

- Les contrats de location capitalisés sont à 95 % des contrats de location immobilière, qu'il s'agisse des sièges sociaux des pays, des boutiques ou des centrales de distribution. Les autres natures de contrats de location concernent les flottes de véhicules, matériels de manutention traditionnels ainsi que des outils et équipement packaging ;

- Les contrats de faible valeur ainsi que les contrats se terminant dans l'année 2019 n'ont pas été retenus dans le scope ;
- Lors de la comptabilisation initiale, il est constaté des impôts différés ;
- Le passage du montant des engagements hors bilan de location simple au 31 décembre 2018 à la dette de location au 1^{er} janvier 2019 se décline comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	01.01.2019
Engagements sur contrats de location simple au 31.12.2018	2 582,1
Contrat de faible valeur ou se terminant en 2019	-162,8
Autres (<i>loyers gratuits, renouvellements de baux...</i>)	-33,1
Dette de location avant actualisation au 01.01.2019	2 386,2
Actualisation	-225,5
DETTE DE LOCATION AU 01.01.2019	2 160,7

Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré au 01.01.2019 s'élève à 2,5 %.

- Le retraitement du bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2019 se présente comme suit :

<i>En millions d'euros</i>		<i>En millions d'euros</i>	
ACTIF		PASSIF	
Autres immobilisations incorporelles/corporelles	-92	Capitaux propres	-82
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	2 006	Impôts différés passifs	-10
Impôts différés actifs	19	Dettes financières de location - part non courante	1 752
Autres actifs courants	2	Autres passifs courants	-129
		Dettes financières de location - part courante	404
TOTAL	1 935	TOTAL	1 935

1.2. Changement de méthode comptable appliquée au 1^{er} janvier 2018 : IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients »

Cette norme est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018.

Le principal changement identifié concerne les relations du Groupe avec les distributeurs pour lesquels il a été considéré que le distributeur agissait en tant qu'agent et non pour son propre compte (principal). Le chiffre d'affaires est désormais comptabilisé lors de la vente des produits au client final.

La norme est appliquée de façon rétrospective en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale en capitaux propres à la date du 1^{er} janvier 2018. L'impact de cette nouvelle méthode comptable est non matériel sur le compte de résultat et se traduit sur l'exercice 2018 par une augmentation de 28,2 millions d'euros du chiffre d'affaires compensé par une augmentation des charges de même montant.

Ce changement a entraîné une minoration des capitaux propres de 12,9 millions d'euros en contrepartie d'une majoration des stocks de 5,2 millions d'euros, d'une augmentation de l'impôt différé actif de 1,7 millions d'euros et des autres passifs de 19,8 millions d'euros.

1.3. Changement de méthode comptable appliquée au 1^{er} janvier 2016 : IFRS 9 « Instruments financiers » applicable au 1^{er} janvier 2018

Cette norme est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018.

Le Groupe est concerné essentiellement par :

- la modification du traitement comptable des titres de participation et leur réévaluation en résultat ou sur option en capitaux propres non recyclables. Les titres concernés sont principalement la participation dans Sanofi mais également les investissements stratégiques dans les fonds de capital-risque, pour lesquels l'option « capitaux propres » a été retenue. Ce classement reflète les objectifs de détention de ces participations qui n'ont pas vocation de placement de trésorerie mais d'investissements en lien avec la stratégie globale de L'Oréal,
- la possibilité de différer la valeur temps des options de change en capitaux propres comme pour les couvertures à terme afin de n'impacter le résultat qu'à la date de réalisation des transactions couvertes.

L'impact de cette nouvelle méthode comptable concernant la valeur temps des options sur le résultat des périodes comparatives n'a pas été jugé significatif. En conséquence, ceux-ci n'ont pas été retraités.

Ce changement a entraîné un reclassement en capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2016 de 10,0 millions d'euros du poste *Autres réserves et résultat* au poste *Autres éléments du résultat global*, au 1^{er} janvier 2017 de 10,3 millions d'euros du poste *Autres réserves et résultat* au poste *Autres éléments du résultat global* et au 1^{er} janvier 2018 de 9,6 millions d'euros du poste *Autres réserves et résultat* au poste *Autres éléments du résultat global*.

La méthodologie de dépréciation des créances commerciales en vigueur chez L'Oréal tient compte du niveau de pertes attendues du portefeuille client établi en fonction des statistiques passées dès l'initiation de la créance. Par ailleurs, ce risque est limité en raison de la politique d'assurance client suivie par le Groupe. En conséquence, l'application de IFRS 9 dans ce domaine n'a pas d'impact sur les états financiers du Groupe.

NOTE 2 Principaux événements de la période

2.1. Variations de périmètre

2.1.1. Premier semestre 2019

Acquisitions

L'Oréal n'a pas fait d'acquisition au cours du premier semestre 2019.

2.1.2. Année 2018

Acquisitions

Le 16 mars 2018, L'Oréal a annoncé l'acquisition de 100 % de ModiFace, société Canadienne de renommée mondiale leader dans les domaines de la réalité augmentée et intelligence artificielle appliquées à la beauté.

Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie d'accélération digitale du groupe L'Oréal, dont l'un des objectifs est de doter ses 34 marques internationales des technologies les plus innovantes en matière de services et d'expérience beauté.

Fondée par Parham Aarabi à Toronto en 2007, ModiFace a développé des technologies de pointe d'essai virtuel 3D de maquillage, coloration et diagnostic de peau en utilisant des savoir-faire propriétaires de « tracking » du visage et de rendu couleur. ModiFace emploie près de 70 ingénieurs, chercheurs et scientifiques qui ont publié plus de 200 articles scientifiques et déposé une trentaine de brevets.

Cette acquisition est consolidée par intégration globale à compter du 15 mars 2018.

Le 2 mai 2018, L'Oréal a annoncé l'acquisition de 100 % de Nanda Co. Ltd., l'affaire coréenne de maquillage et de mode lifestyle fondée par Kim So-Hee à Séoul en 2004.

Stylenanda, qui a démarré dans l'univers de la mode, est devenue depuis une société dont le fer de lance est sa marque de maquillage 3CE, qui représente aujourd'hui plus de 70 % de son activité. Avec un chiffre d'affaires de 127 millions d'euros en 2017 et près de 400 collaborateurs, l'entreprise est présente aujourd'hui en Corée et au Japon, et a étendu ses activités

commerciales à Hong Kong, à Singapour, en Malaisie et en Thaïlande.

Stylenanda est une marque très recherchée par les millennials en Corée comme en Chine. Elle est vendue sur un modèle de distribution multicanal qui inclut le e-commerce, les magasins spécialisés, les grands magasins et les boutiques duty free.

L'acquisition a été finalisée le 20 juin 2018 après l'approbation des autorités réglementaires et est consolidée par intégration globale à compter de cette date.

Le 25 mai 2018, L'Oréal a finalisé l'acquisition de Pulp Riot, la marque de coloration professionnelle lancée par David et Alexis Thurston aux États-Unis en juin 2016.

Depuis son lancement, Pulp Riot a transformé le marché professionnel en créant des contenus avant-gardistes, et en utilisant les médias sociaux pour inspirer et éduquer les stylistes dans le monde. À ce jour, Pulp Riot compte plus de 675 000 followers sur Instagram.

Avec un chiffre d'affaires de 11 millions de US dollars en 2017, Pulp Riot est distribué aux États-Unis principalement par SalonCentric. La marque a également commencé son déploiement international.

Cette acquisition est consolidée par intégration globale à compter du 25 mai 2018.

Le 1^{er} août 2018, L'Oréal a annoncé la signature d'un accord pour l'acquisition de la société allemande Logocos Naturkosmetik AG, pionnière dans le domaine des cosmétiques naturels avec des marques comme Logona et Sante. Toutes les marques de cette société sont *vegan* et certifiées bio avec une gamme de produits à base d'extraits de plantes et ingrédients naturels issus de l'agriculture biologique.

Créée en 1978 par un naturopathe, Logocos Naturkosmetik est basée à Hanovre en Allemagne et emploie environ 340 personnes. En 2017, le chiffre d'affaires net était de 59 millions d'euros, réalisé en Allemagne et dans d'autres pays européens.

L'acquisition a été finalisée le 17 octobre 2018 après approbation des autorités réglementaires et est consolidée par intégration globale à compter de cette date.

Le 1^{er} août 2018, L'Oréal a remis aux actionnaires de Holding STRP (Société des Thermes de La Roche-Posay) une offre irrévocable en vue de l'acquisition de la totalité des titres de la société. Le projet prévoit la cession préalable de l'activité hôtelière aux actionnaires actuels de Holding STRP et une exclusivité de négociation en faveur de L'Oréal.

Créée en 1921, la STRP est la première station en Europe exclusivement dédiée aux affections dermatologiques. En 2017, l'activité thermale bénéficie à plus de 7 500 patients par an, générant un chiffre d'affaires de 3,6 millions d'euros.

L'acquisition a été finalisée le 13 décembre 2018 après approbation des autorités réglementaires et est consolidée par intégration globale à compter de cette date.

Le coût de ces nouvelles acquisitions s'établit à 805,1 millions d'euros.

Le montant total des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels résultant de ces acquisitions s'établit provisoirement

respectivement à 596,4 millions d'euros et 162,3 millions d'euros.

L'impact de ces acquisitions sur le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation en année pleine 2018 s'élève respectivement à 219,9 millions d'euros et 39,9 millions d'euros.

2.2. Situation en Argentine

L'Argentine est considérée comme une économie hyperinflationniste à compter du 1^{er} juillet 2018 et L'Oréal applique les dispositions de la norme IAS 29 « Information financière dans les économies hyperinflationnistes », à compter de cette date.

Selon IAS 29, les éléments non monétaires du bilan et le compte de résultat ont été retraités à l'aide d'un indice général des prix, de façon à être exprimés dans l'unité de mesure en vigueur à la clôture, et convertis au cours de change à la clôture. L'Argentine représente moins de 1 % du chiffre d'affaires du Groupe.

NOTE 3 Éléments relatifs à l'exploitation – Information sectorielle

3.1. Information sectorielle

3.1.1. Informations par secteur d'activité

L'activité du Groupe est répartie entre quatre Divisions. Dans les marchés, chacune d'entre elles développe et valorise un ensemble de marques propres auprès des consommateurs :

- la Division des Produits Professionnels offre l'expertise de la beauté professionnelle.
La Division s'appuie sur plus de 100 ans de connaissance et d'accompagnement du monde de la coiffure. Elle a construit un portefeuille de marques uniques (L'Oréal Professionnel, Kérastase, Redken, Matrix, Biolage, PureOlogy, Decléor et Carita) ;
- la Division des Produits Grand Public se fixe pour objectif de démocratiser le meilleur de la beauté.
La Division construit son développement autour de la dynamique de ses quatre grandes marques mondiales (L'Oréal Paris, Garnier, Maybelline New York et NYX Professional Makeup), et du déploiement de ses marques spécialisées ou régionales (Essie, Niely, Dark and Lovely, etc.) ;

- L'Oréal Luxe propose des expériences et produits d'exception pour les consommateurs les plus exigeants de la distribution sélective.

La Division orchestre un portefeuille unique de marques prestigieuses : marques généralistes emblématiques, marques couture aspirationnelles et marques alternatives ou spécialisées (Lancôme, Yves Saint Laurent Beauté, Giorgio Armani Beauty, Kiehl's, Urban Decay, Biotherm, Ralph Lauren et IT Cosmetics) ;

- la Division Cosmétique Active a pour mission d'offrir à chacun les moyens d'améliorer la beauté et la santé de sa peau.
Son portefeuille de marques très complémentaires (Vichy, La Roche-Posay, SkinCeuticals et Roger&Gallet) répond aux tendances majeures du soin de la peau et aux recommandations par des professionnels de santé.
L'acquisition récente de la marque américaine CeraVe vient compléter ce portefeuille.

Le « non alloué » correspond aux frais des Directions Fonctionnelles, de Recherche Fondamentale et aux charges de stock-options et actions gratuites non affectés aux Divisions. En outre, cette rubrique inclut les activités annexes aux métiers du Groupe, telles que les activités d'assurance, de réassurance et bancaire.

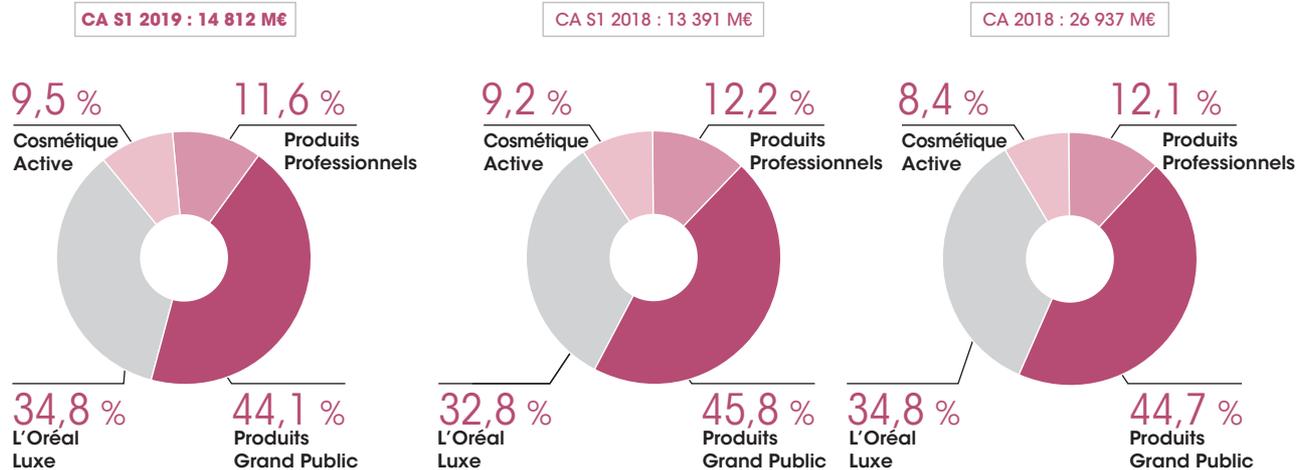
Les données par Division sont établies en suivant les mêmes principes comptables que ceux utilisés pour l'établissement des états financiers consolidés.

La mesure de la performance de chaque Division est basée sur le résultat d'exploitation.

3.1.1.1. Chiffre d'affaires des Divisions

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2018	2018
Produits Professionnels	1 714,2	1 631,5	3 262,5
Produits Grand Public	6 530,5	6 136,8	12 032,2
L'Oréal Luxe	5 150,1	4 391,4	9 367,2
Cosmétique Active	1 416,7	1 231,0	2 275,5
GROUPE	14 811,5	13 390,7	26 937,4

L'évolution du chiffre d'affaires par Division sur les 3 périodes se décline comme suit :



3.1.1.2. Résultat d'exploitation des Divisions

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2018	2018
Produits Professionnels	327,9	313,4	651,5
Produits Grand Public	1 351,1	1 275,4	2 428,1
L'Oréal Luxe	1 227,3	1 026,7	2 072,4
Cosmétique Active	376,1	326,2	523,0
Total des Divisions	3 282,3	2 941,7	5 675,0
Non alloué	-393,9	-365,7	-753,1
GROUPE	2 888,4	2 575,9	4 922,0

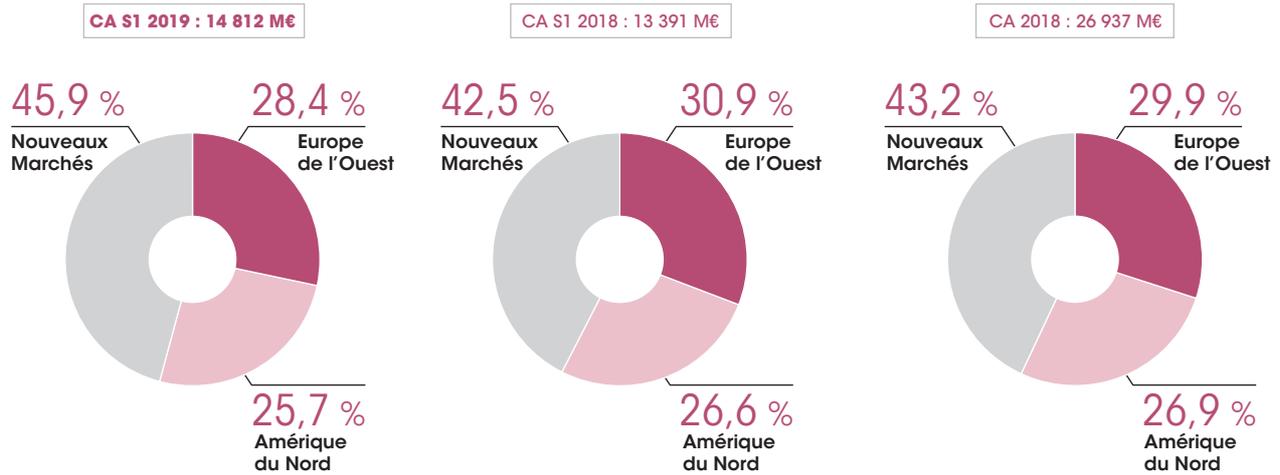
3.1.2. Informations par zone géographique

Toutes les informations sont présentées par zone d'implantation géographique des filiales.

3.1.2.1. Chiffre d'affaires consolidé par zone géographique

	1 ^{er} semestre 2019		Croissance (en %)		1 ^{er} semestre 2018		2018	
	En millions d'euros	Poids en %	À données publiées	Hors effets monétaires	En millions d'euros	Poids en %	En millions d'euros	Poids en %
Europe de l'Ouest	4 212,6	28,4 %	1,9 %	1,8 %	4 134,1	30,9 %	8 065,1	29,9 %
dont France	1 288,6	8,7 %	0,1 %	0,1 %	1 287,4	9,6 %	2 424,1	9,0 %
Amérique du Nord	3 805,7	25,7 %	6,8 %	0,1 %	3 564,4	26,6 %	7 234,3	26,9 %
Nouveaux marchés	6 793,1	45,9 %	19,3 %	18,7 %	5 692,2	42,5 %	11 638,1	43,2 %
Asie, Pacifique	4 626,4	31,2 %	30,4 %	26,6 %	3 548,1	26,5 %	7 405,6	27,5 %
Amérique Latine	878,6	5,9 %	-0,5 %	6,7 %	882,7	6,6 %	1 784,8	6,6 %
Europe de l'Est	931,3	6,3 %	3,5 %	7,4 %	899,4	6,7 %	1 754,2	6,5 %
Afrique, Moyen-Orient	356,7	2,4 %	-1,5 %	-5,4 %	362,1	2,7 %	693,5	2,6 %
GROUPE	14 811,5	100,0 %	10,6 %	8,4 %	13 390,7	100,0 %	26 937,4	100,0 %

L'évolution du chiffre d'affaires par zone géographique sur les 3 périodes se décline comme suit :



3.2. Dotations aux amortissements et Immobilisations corporelles

3.2.1. Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles incluses dans les charges opérationnelles pour le premier semestre 2019 s'élèvent à 769,3 millions d'euros dont 209,5 millions d'euros au titre des droits d'utilisation (IFRS 16) contre 522,9 millions d'euros et 1 095,3 millions d'euros respectivement pour le premier semestre 2018 et l'année 2018.

3.2.2. Immobilisations corporelles

Les acquisitions du premier semestre 2019 s'élèvent à 660,6 millions d'euros dont 225,5 millions d'euros pour les nouveaux contrats de location (IFRS 16) contre 412,0 millions d'euros et 900,8 millions d'euros respectivement pour le premier semestre 2018 et l'année 2018.

La dotation aux amortissements et provisions pour le premier semestre 2019 s'élève à 665,4 millions d'euros dont 209,5 millions d'euros pour les droits d'utilisation (IFRS 16) contre 433,8 millions d'euros et 900,6 millions d'euros respectivement pour le premier semestre 2018 et l'année 2018.

NOTE 4 Autres produits et charges opérationnels

Ce poste se décline comme suit :

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2018	2018
Plus ou moins-values de cession d'actifs corporels et incorporels	1,9	-0,1	2,7
Dépréciation des actifs corporels et incorporels ⁽¹⁾	-79,8	-	-
Coûts de restructuration ⁽²⁾	-90,4	-27,3	-85,1
Autres ⁽³⁾	-2,1	-13,0	-12,3
TOTAL	-170,4	-40,4	-94,7

(1) Au premier semestre 2019, la marque et l'écart d'acquisition de Clarisonic pour respectivement 33 millions d'euros et 47 millions d'euros.

(2) Dont :

- au premier semestre 2019, la refonte des circuits de distribution de NYX Professional Makeup pour 70 millions d'euros, le recentrage de l'outil de production sur le Luxe essentiellement en France pour 9 millions d'euros ainsi que des compléments de coûts sur divers projets de restructuration 2018 essentiellement au Brésil et en Europe de l'Ouest pour 10 millions d'euros ;
- au premier semestre 2018, le plan mondial de transformation de la Division Produits Professionnels pour 11,9 millions d'euros, la réorganisation du Brésil pour 6,4 millions d'euros, divers projets de restructuration des forces commerciales et structures opérationnelles en Europe de l'Ouest pour 5,9 millions d'euros ainsi que la fermeture de l'usine de production des masques de Canton en Chine pour 6,3 millions d'euros ;
- en 2018, le plan mondial de transformation de la Division Produits Professionnels pour 15,6 millions d'euros, la réorganisation du Brésil pour 26,8 millions d'euros, divers projets de restructuration des forces commerciales et structures opérationnelles en Europe de l'Ouest pour 19,3 millions d'euros, la rationalisation de la production et le recentrage de la distribution de la marque Decléor pour 12,1 millions d'euros ainsi que la fermeture de l'usine de production des masques de Canton en Chine pour 6,0 millions d'euros et l'arrêt de diverses marques sélectives en Malaisie et à Singapour pour 4,6 millions d'euros.

(3) Dont :

- au premier semestre 2019, les frais relatifs aux acquisitions pour 2 millions d'euros ;
- au premier semestre 2018, les frais relatifs aux acquisitions pour 12 millions d'euros ;
- en 2018, les frais relatifs aux acquisitions pour 17,3 millions d'euros ainsi que le réajustement à la baisse de l'earn-out d'Atelier Cologne pour - 3,8 millions d'euros.

NOTE 5 Avantages au personnel – Actions gratuites

5.1. Avantages au personnel – Pertes et gains actuariels

a) Au 30 juin 2019

La baisse des taux d'intérêts utilisés pour déterminer la valeur actualisée de nos obligations de retraite constatée depuis le 31 décembre 2018 est d'environ 75 points de base pour les États-Unis et la France et de 25 points de base pour le Royaume Uni. Elle est quasi compensée par une évolution à la hausse des actifs de couverture pour les États-Unis et le Royaume Uni et partiellement pour la France.

Les impacts à la hausse d'environ 1 million d'euros et 6 millions d'euros de la provision pour retraites respectivement pour les États-Unis et le Royaume Uni n'ont pas été pris en compte dans les comptes au 30 juin 2019 en raison de leur caractère non significatif. Seule la hausse d'environ 131 millions d'euros pour la France a été prise en compte dans les comptes au 30 juin 2019.

5.2. Actions gratuites

Le Conseil d'Administration du 18 avril 2019 a procédé à l'attribution conditionnelle de 843 075 actions gratuites.

a) Conditions d'acquisition des droits

S'agissant de l'attribution conditionnelle d'actions, le plan prévoit une période d'acquisition de 4 ans au terme de laquelle l'acquisition est effective et définitive, sous réserve du respect des conditions du plan.

Les conditions de performance concernent pour le nouveau plan du 18 avril 2019 :

- à hauteur de 50 % des actions attribuées, la croissance du chiffre d'affaires cosmétique comparable des exercices 2020, 2021 et 2022 par rapport à celle d'un panel de concurrents ;
- à hauteur de 50 % des actions attribuées, l'évolution sur la même période du résultat d'exploitation consolidé du Groupe.

Le calcul s'effectuera à partir de la moyenne arithmétique des performances des exercices 2020, 2021 et 2022 et l'utilisation d'un barème d'attribution prédéfini en fonction du pourcentage de performance atteint. Aucune condition de performance ne s'applique jusqu'à un talon de 200 actions.

Les plans du 17 avril 2014 et du 22 avril 2015 ont été définitivement attribués par l'émission respectivement de 993 765 actions le 18 avril 2018 et 706 262 actions le 23 avril 2019. Les actions définitivement attribuées pour le plan du 22 avril 2015 ont tenu compte du pourcentage de performance atteint à l'issue du plan.

Au 30 juin 2019, les conditions de performance des plans en cours ont été supposées réalisées.

b) Juste valeur des actions gratuites attribuées

La juste valeur correspond à la valeur de l'action au jour de l'attribution sous déduction de l'hypothèse de distribution de dividendes pendant la période d'acquisition.

Sur la base de ces hypothèses, la juste valeur s'élève à 226,25 euros par rapport à un cours de l'action de 243,8 euros.

b) Au 30 juin 2018

La hausse des taux d'intérêts utilisés pour déterminer la valeur actualisée de nos obligations de retraite constatée depuis le 31 décembre 2017 est d'environ 50 points de base pour les États-Unis et de 25 points de base pour le Royaume Uni. Elle est partiellement compensée par une évolution à la baisse des actifs de couverture pour les États-Unis, le Royaume Uni et la France.

L'impact à la baisse d'environ 6 millions d'euros de la provision pour retraites n'a pas été pris en compte dans les comptes au 30 juin 2018 en raison de son caractère non significatif.

c) Augmentation de capital réservée aux salariés

En juin 2018, les salariés du Groupe ont pu souscrire à un Plan d'Actionariat selon une formule classique avec décote et abondement.

Le prix de souscription a été fixé à 162,52 euros, correspondant à 80 % de la moyenne des cours de bourse de l'action lors des 20 séances de bourse précédant la décision du Président-Directeur Général fixant les dates de la période de souscription du 4 juin au 18 juin 2018 au cours de laquelle 423 916 actions ont été souscrites. Ce chiffre ne tient pas compte de la souscription réservée à un *Trustee* de droit anglais, dans le cadre d'un *Share Incentive Plan* mis en place au bénéfice des collaborateurs du Groupe au Royaume Uni, dont le nombre d'actions finalisé en novembre 2018 s'élève à 4 514 souscrites.

Pour les salariés français, des actions ont été offertes gratuitement à la souscription en fonction de leur apport personnel dans le plan avec un maximum de 4 actions offertes pour 10 actions souscrites.

Pour les salariés des autres pays, des actions ont été offertes via un plan d'attribution d'actions gratuites assorti d'une condition de présence du salarié et en fonction de l'apport personnel dans le plan avec un maximum de 4 actions offertes pour 10 actions souscrites. Les actions seront attribuées aux salariés le 25 juillet 2023 sous réserve de leur présence dans le Groupe à cette date.

La charge IFRS 2 mesurant l'avantage offert aux salariés est évaluée par référence à la juste valeur d'une décote offerte sur des actions non cessibles.

L'augmentation de capital a eu lieu le 24 juillet 2018 à hauteur de 455 613 actions et le 15 novembre 2018 à hauteur de 6 524 actions.

La charge IFRS 2 au titre des actions gratuites accordées s'élève à :

- 5,1 millions d'euros pour les salariés français sur la base du prix de souscription de 162,52 euros par action ; et
- 7,1 millions d'euros pour les salariés à l'international. Ce coût est amorti sur la durée d'acquisition des droits et correspond à la valeur de référence de l'action ajustée des dividendes attendus pendant la période d'acquisition des droits soit 180,94 euros par action, à l'exception du *Share Incentive Plan* pour lequel le coût d'acquisition des droits est de 205,66 euros par action.

NOTE 6 Actifs incorporels

Un test de dépréciation a été réalisé sur l'Unité Génératrice de Trésorerie L'Oréal Beauty Device et une perte de valeur a été constatée du fait d'événements défavorables, la performance ne s'étant pas révélée en phase avec les prévisions. Le retard pris sur le *Business Plan* résulte du marché des brosses désormais axé sur le soin et du transfert du marché des États Unis vers l'Asie.

La valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie L'Oréal Beauty Device s'élève à fin juin 2019 à 95,1 millions d'euros.

La diminution du poste « Écarts d'acquisition » de - 25,9 millions d'euros résulte pour l'essentiel de cette perte de valeur sur l'écart d'acquisition L'Oréal Beauty Device (- 47,1 millions d'euros) partiellement compensée par la variation positive des taux de change pour 18,8 millions d'euros ainsi que par des variations de périmètre et autres mouvements du semestre pour 2,3 millions d'euros.

La diminution du poste « Autres immobilisations incorporelles » de - 73,1 millions d'euros résulte essentiellement du reclassement du droit au bail en droit d'utilisation suite à la mise en place d'IFRS 16 (- 56,3 millions d'euros au 30 juin 2019), de la perte de valeur sur la marque Clarisonic (- 32,8 millions d'euros) et des dotations aux amortissements de la période pour - 104,3 millions d'euros. Ces impacts sont principalement compensés par des acquisitions du semestre pour 90,8 millions d'euros, par la reconnaissance de marques (+ 22,9 millions d'euros) et par la variation positive des taux de change pour 9,4 millions d'euros.

NOTE 7 Titres mis en équivalence

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
Titres mis en équivalence			
• LIPP Distribution ⁽¹⁾	8,6	8,8	8,1
• Nutricos Technologies	0,9	1,1	0,9
TOTAL	9,5	9,9	9,0

(1) Le 13 juin 2018, L'Oréal a pris 49 % du capital de la société tunisienne LIPP Distribution qui diffuse les marques du Groupe en Tunisie.

NOTE 8 Actifs et passifs financiers – Coût de l'endettement

8.1. Emprunts et dettes financières

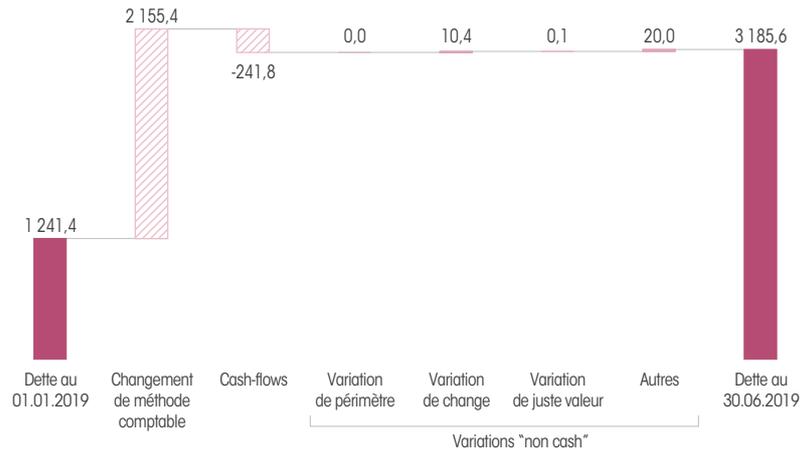
Le Groupe se finance à moyen terme par des emprunts bancaires, et à court terme par l'émission de titres négociables en France et de papiers commerciaux aux États-Unis. Aucune de ces dettes ne comporte de clause de remboursement anticipé lié au respect de ratios financiers.

8.1.1. Analyse de la dette par nature

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2019		30.06.2018		31.12.2018	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants	Non courants	Courants
Titres négociables à court terme	-	754,3	-	1 133,8	-	748,6
Emprunts bancaires MLT	-	-	0,3	0,7	0,6	-
Dettes financières de location-financement	-	-	3,8	3,1	3,6	2,4
Dettes financières de location	1 748,8	402,2	-	-	-	-
Concours bancaires	-	117,7	-	342,3	-	363,8
Autres emprunts et dettes financières	9,4	153,1	8,8	157,8	9,3	113,0
TOTAL	1 758,2	1 427,4	12,9	1 637,6	13,5	1 227,8

8.1.2. Évolution de la dette

En millions d'euros	31.12.2018	Changement de méthode comptable	Cash-flows	Variations « non cash »			Autres	30.06.2019
				Variation de périmètre	Variation de change	Variation de juste valeur		
Titres négociables à court terme	748,6	-	1,0	-	4,8	-	-	754,3
Emprunts bancaires MLT	0,6	-	-0,6	-	-	-	-	-
Dettes de location	6,1	2 155,4	-158,2	-	13,4	-	134,4	2 151,0
Concours bancaires	363,8	-	-128,1	-	-1,5	-	-116,4	117,7
Autres emprunts et dettes financières	122,3	-	44,3	-	-6,2	0,1	2,1	162,5
TOTAL	1 241,4	2 155,4	-241,8	-	10,4	0,1	20,0	3 185,6



8.1.3. Analyse de la dette par maturité

En millions d'euros	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
Inférieure à 1 an ⁽¹⁾	1 427,4	1 637,6	1 227,8
De 1 à 5 ans	1 176,8	3,5	3,6
Supérieure à 5 ans	581,4	9,4	9,9
TOTAL	3 185,6	1 650,5	1 241,4

(1) Le Groupe dispose de lignes de crédit confirmées non utilisées de 3 795,3 millions d'euros au 30 juin 2019 contre 3 636,5 millions d'euros au 30 juin 2018 et 3 643,6 millions d'euros au 31 décembre 2018. Ces lignes de crédit ne sont assorties d'aucune clause financière de conditionnalité.

8.1.4. Analyse de la dette par devise

En millions d'euros	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
Euro (EUR)	1 348,8	661,6	404,8
US dollar (USD)	1 033,0	761,0	571,7
Yuan (CNY)	112,0	17,1	16,9
Dollar hongkongais (HKD)	96,1	-	15,6
Real brésilien (BRL)	74,5	27,5	19,8
Livre Sterling (GBP)	59,8	1,5	46,3
Dollar canadien (CAD)	49,5	-	-
Peso chilien (CLP)	46,0	36,8	26,2
Livre turque (TRY)	36,9	17,7	6,5
Rouble russe (RUB)	33,2	1,3	1,6
Peso colombien (COP)	31,5	25,2	25,4
Autres	264,3	100,8	106,5
TOTAL	3 185,6	1 650,5	1 241,4

8.1.5. Répartition de la dette taux fixe – taux variable (après prise en compte des instruments de couverture de taux)

En millions d'euros	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
Taux variable	914,1	1 560,7	1 162,0
Taux fixe y compris dette de location	2 271,5	89,7	79,4
TOTAL	3 185,6	1 650,5	1 241,4

8.1.6. Taux d'intérêts effectifs

Les taux d'intérêt effectif de la dette hors dette de location, après prise en compte des instruments de couverture, s'élevaient à 0,50 % au 30 juin 2019 contre 1,13 % au 30 juin 2018 et 1,69 % au 31 décembre 2018 pour les titres négociables à court terme.

Les emprunts bancaires moyen long terme s'élevaient à 0,0 million d'euros au 30 juin 2019 contre 1,0 million d'euros au 30 juin 2018 et 0,6 million d'euros au 31 décembre 2018.

8.1.7. Taux moyen de la dette

Les taux moyens de la dette, après prise en compte des instruments de couverture, se ventilent comme suit :

	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
Euro (EUR) ⁽¹⁾	-0,44 %	-0,45 %	-0,45 %
US dollar (USD)	2,48 %	1,81 %	1,97 %

(1) La baisse des taux euro se matérialise désormais par des tirages de titres négociables à court terme sur base de taux négatifs.

8.1.8. Juste valeur des emprunts et dettes financières

La juste valeur des dettes à taux fixe est déterminée pour chaque emprunt par actualisation des *cash-flows* futurs, en retenant les courbes de taux d'intérêt obligataire à la clôture de l'exercice et avec prise en compte du *spread* correspondant à la classe de risque du Groupe.

La valeur nette comptable des concours bancaires courants et autres emprunts à taux variable constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Au 30 juin 2019, la juste valeur des dettes hors dette locative s'élève à 1 034,6 millions d'euros contre 1 651,0 millions d'euros et 1 241,8 millions d'euros respectivement au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2018.

8.2. Trésorerie et équivalents de trésorerie

En millions d'euros	30.06.2019		30.06.2018		31.12.2018	
	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition
Valeurs mobilières de placement	1 407,2	1 407,2	524,2	524,3	1 899,8	1 900,5
Comptes bancaires et autres disponibilités	1 979,1	1 979,1	1 489,3	1 489,3	2 092,2	2 092,2
TOTAL	3 386,3	3 386,3	2 013,5	2 013,6	3 992,0	3 992,7

Les valeurs mobilières de placement comprennent essentiellement des SICAV monétaires et des fonds communs de placement (rémunérés sur la base de l'EONIA). Elles sont considérées comme des actifs financiers à la juste valeur par résultat.

Les comptes à terme à moins de 3 mois à l'origine figurent sur la ligne *Comptes bancaires et autres disponibilités*.

8.3. Actifs financiers non courants

En millions d'euros	30.06.2019		30.06.2018		31.12.2018	
	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition
Titres non consolidés						
• Sanofi ⁽¹⁾	8 974,6	4 033,5	8 116,3	4 033,5	8 945,0	4 033,5
• Titres non cotés ⁽²⁾	63,3	158,2	36,1	131,0	52,5	147,5
Actifs financiers au coût amorti						
• Prêts et créances financiers non courants	119,9	122,6	237,9	240,6	103,0	105,5
TOTAL	9 157,8	4 314,3	8 390,3	4 405,2	9 100,5	4 286,5

(1) La participation de L'Oréal dans Sanofi s'élève à 9,44 % au 30 juin 2019. La valeur au 30 juin 2019, au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2018, respectivement de 8 974,6 millions d'euros, 8 116,3 millions d'euros et 8 945,0 millions d'euros correspond à la valeur boursière des titres sur la base du cours de Bourse au 30 juin 2019, au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2018 respectivement de 75,91 euros, 68,65 euros et 75,66 euros. Le coût d'acquisition de 4 033,5 millions d'euros correspond à un coût d'entrée de 34,12 euros. La participation est évaluée à la juste valeur par résultat global.

(2) Cette rubrique comprend pour l'essentiel :

- les investissements stratégiques dans les fonds d'investissement évalués à la juste valeur par résultat global,
- les titres de nos filiales au Venezuela, déconsolidées depuis le 31 décembre 2015, pour 94,4 millions d'euros entièrement dépréciés.

En l'absence d'événement particulier, le coût d'acquisition est considéré comme étant la meilleure estimation possible de la juste valeur.

NOTE 9 Instruments dérivés et exposition aux risques de marché

Afin de gérer son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt qui découle de ses opérations courantes, le Groupe utilise des instruments dérivés négociés avec des contreparties de premier plan.

Conformément aux règles du Groupe, ces instruments dérivés de change et de taux d'intérêt sont mis en place à des fins de couverture.

9.1. Couverture du risque de change

Le Groupe est exposé au risque de change sur des transactions commerciales comptabilisées au bilan et sur des transactions futures ayant un caractère hautement probable.

Sur la base des informations fournies par les filiales, les opérations d'exploitation prévisionnelles font l'objet de couvertures de change, soit par options, soit par achats ou ventes à terme de devises.

Au 30 juin 2019, la variation de la valeur *mark-to-market* des instruments de couverture affectés aux opérations futures, et différée en capitaux propres, s'élève à + 35,0 millions d'euros, contre + 95,7 millions d'euros au 30 juin 2018 et + 41,9 millions d'euros au 31 décembre 2018.

9.2. Pertes et gains de change

Les pertes et gains de change se décomposent comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2018	2018
Valeur temps	-58,0	-45,7	-76,7
Autres écarts de change	-18,2	58,2	87,1
TOTAL	-76,3	12,5	10,4

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction.

Les créances et les dettes libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur à la clôture. Les écarts de conversion en résultant, ainsi que les éléments suivants afférents aux instruments financiers dérivés, constituent des pertes et gains de change :

- la variation de la valeur de marché liée aux variations de cours comptant entre la date de mise en place de la couverture et la date de réalisation des transactions couvertes ;
- l'inefficacité résiduelle liée aux surcouvertures et comptabilisée en résultat dans les autres écarts pour respectivement - 3,5 millions d'euros, - 0,2 millions d'euros et - 4,3 millions d'euros pour le premier semestre 2019, le premier semestre 2018 et l'année 2018.

Ces montants sont affectés aux différentes lignes de frais composant le résultat d'exploitation auxquelles ils se rapportent. La répartition est la suivante :

<i>En millions d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2018	2018
Coût des ventes	-66,1	16,3	13,2
Frais de recherche et développement	6,4	-7,9	-6,2
Frais publi-promotionnels	-9,0	2,3	1,9
Frais commerciaux et administratifs	-7,5	1,8	1,6
PERTES ET GAINS DE CHANGE	-76,3	12,5	10,4

9.3. Couverture du risque de taux d'intérêt

Le Groupe n'avait pas au 30 juin 2019 comme au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2018 d'instruments de couverture de taux d'intérêt.

Au 30 juin 2019, le Groupe détient 118 227 307 actions Sanofi pour une valeur de 8 974,6 millions d'euros (note 8.3.). Pour ces actions, la variation du cours de Bourse de l'action de plus ou moins 10 % par rapport au cours de 75,91 euros du 30 juin 2019 aurait un impact sur les capitaux propres consolidés du Groupe de plus ou moins 897,5 millions d'euros avant impôt.

9.4. Risque sur actions

Il n'existe pas de trésorerie investie en actions.

La trésorerie disponible est placée, auprès d'organismes financiers de premier rang, sous forme d'instruments qui sont non spéculatifs et susceptibles d'être mobilisés dans des délais très courts. Au 30 juin 2019, les valeurs mobilières de placement comprennent exclusivement des fonds communs de placement (note 8.2.).

9.5. Hiérarchie de juste valeur

La norme IFRS 7 amendée en 2009 demande de classer les actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan selon les trois niveaux suivants :

- niveau 1 : instrument coté sur un marché actif ;

- niveau 2 : instrument évalué à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables ;
- niveau 3 : instrument évalué à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données non observables.

Le tableau ci-dessous donne l'analyse des instruments financiers comptabilisés en juste valeur au bilan par niveau de hiérarchie.

<i>En millions d'euros</i> 30 juin 2019	niveau 1	niveau 2	niveau 3	Total juste valeur
Actifs à la juste valeur				
Dérivés de change		117,0		117,0
Actions Sanofi	8 974,6			8 974,6
Valeurs mobilières de placement	1 407,1			1 407,1
TOTAL DES ACTIFS À LA JUSTE VALEUR	10 381,7	117,0	-	10 498,7
Passifs à la juste valeur				
Dérivés de change		179,5		179,5
TOTAL DES PASSIFS À LA JUSTE VALEUR	-	179,5	-	179,5

<i>En millions d'euros</i> 30 juin 2018	niveau 1	niveau 2	niveau 3	Total juste valeur
Actifs à la juste valeur				
Dérivés de change		126,4		126,4
Actions Sanofi	8 116,3			8 116,3
Valeurs mobilières de placement	524,3			524,3
TOTAL DES ACTIFS À LA JUSTE VALEUR	8 640,6	126,4	-	8 767,0
Passifs à la juste valeur				
Dérivés de change		104,0		104,0
TOTAL DES PASSIFS À LA JUSTE VALEUR	-	104,0	-	104,0

<i>En millions d'euros</i> 31 décembre 2018	niveau 1	niveau 2	niveau 3	Total juste valeur
Actifs à la juste valeur				
Dérivés de change		149,6		149,6
Actions Sanofi	8 945,0			8 945,0
Valeurs mobilières de placement	1 899,8			1 899,8
TOTAL DES ACTIFS À LA JUSTE VALEUR	10 844,8	149,6	-	10 994,4
Passifs à la juste valeur				
Dérivés de change		182,5		182,5
TOTAL DES PASSIFS À LA JUSTE VALEUR	-	182,5	-	182,5

NOTE 10 Capitaux propres – Résultat par action

10.1. Capital social

Le capital se compose de 561 622 744 actions de 0,20 euro au 30 juin 2019, contre 562 101 813 et 560 396 652 respectivement au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2018.

10.2. Actions auto-détenues

Les actions correspondant au programme de rachat d'actions L'Oréal autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires sont portées en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cession nets d'impôts relatifs aux transactions sur ces actions sont également inscrits en capitaux propres.

a) 1^{er} semestre 2019

Le nombre d'actions a évolué de la façon suivante au cours du premier semestre 2019 :

<i>En nombre d'actions</i>	Capital social	Actions auto-détenues	En circulation
AU 01.01.2019	560 396 652	-771 125	559 625 527
Annulation			-
Levées options et actions gratuites	1 226 092		1 226 092
Rachats d'actions propres			
AU 30.06.2019	561 622 744	-771 125	560 851 619

Les actions auto-détenues ont évolué de la façon suivante au cours du premier semestre 2019 :

<i>En nombre d'actions</i>	Programme de rachat	Affectées aux plans de stock-options/actions gratuites	Total	<i>En millions d'euros</i>
AU 01.01.2019		771 125	771 125	56,5
Annulation				
Levées options et actions gratuites	-			
Rachats d'actions propres	-			
AU 30.06.2019	-	771 125	771 125	56,5
<i>En millions d'euros</i>		56,5	56,5	

b) Année 2018

Le nombre d'actions a évolué de la façon suivante au cours de l'année 2018 :

<i>En nombre d'actions</i>	Capital social	Actions auto-détenues	En circulation
AU 01.01.2018	560 519 088	-771 125	559 747 963
Annulation	-2 497 814	2 497 814	
Levées options et actions gratuites	2 375 378		2 375 378
Rachats d'actions propres		-2 497 814	-2 497 814
AU 31.12.2018	560 396 652	-771 125	559 625 527

Les actions auto-détenues ont évolué de la façon suivante au cours de l'année 2018 :

<i>En nombre d'actions</i>	Programme de rachat	Affectées aux plans de stock-options/actions gratuites	Total	<i>En millions d'euros</i>
AU 01.01.2018		771 125	771 125	56,5
Annulation	-2 497 814		-2 497 814	
Levées options et actions gratuites				
Rachats d'actions propres	2 497 814		2 497 814	
AU 31.12.2018	-	771 125	771 125	56,5
<i>En millions d'euros</i>	-	56,5	56,5	

10.3. Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe – Résultat par action

10.3.1. Réconciliation avec le résultat net

Le résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe se réconcilie comme suit avec le résultat net – part du groupe :

<i>En millions d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2018	2018
Résultat net – part du groupe	2 326,7	2 275,2	3 895,4
Plus ou moins-values de cessions d'actifs corporels et incorporels	-1,9	0,1	-2,7
Dépréciation des actifs corporels et incorporels	79,8	-	-
Coûts de restructuration	90,4	27,3	85,1
Autres	2,1	13,0	12,3
Effet d'impôt sur les éléments non récurrents	-30,8	-11,1	-25,1
Intérêts minoritaires sur éléments non récurrents	-0,1	-	-
Effet d'impôt sur les acquisitions et les restructurations internes	-	-0,6	32,7
Effet de la baisse de taux aux États-Unis	-	-3,3	-10,1
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS - PART DU GROUPE	2 466,2	2 300,6	3 987,6

10.3.2. Résultat net part du groupe par action

Les tableaux ci-dessous détaillent le résultat net – part du groupe par action (hors incidence de l'effet dilutif du dividende majoré) :

	Résultat net - part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net - part du groupe par action (en euros)
1^{er} semestre 2019			
Résultat net par action	2 326,7	560 214 334	4,15
Options d'achats et de souscriptions	-	773 899	-
Actions gratuites	-	2 258 920	-
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	2 326,7	563 247 153	4,13
1^{er} semestre 2018			
Résultat net par action	2 275,2	559 702 996	4,07
Options d'achats et de souscriptions	-	1 300 527	-
Actions gratuites	-	2 238 537	-
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	2 275,2	563 242 060	4,04
2018			
Résultat net par action	3 895,4	559 603 188	6,96
Options d'achats et de souscriptions	-	1 155 173	-
Actions gratuites	-	2 340 145	-
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	3 895,4	563 098 506	6,92

10.3.3. Résultat net hors éléments non récurrents par action

Les tableaux ci-dessous détaillent le résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe par action (hors incidence de l'effet dilutif du dividende majoré) :

	Résultat net hors éléments non récurrents - part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net hors éléments non récurrents - part du groupe par action (en euros)
1^{er} semestre 2019			
Résultat net hors éléments non récurrents par action	2 466,2	560 214 334	4,40
Options d'achats et de souscriptions	-	773 899	-
Actions gratuites	-	2 258 920	-
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS DILUÉ PAR ACTION	2 466,2	563 247 153	4,38
1^{er} semestre 2018			
Résultat net hors éléments non récurrents par action	2 300,6	559 702 996	4,11
Options d'achats et de souscriptions	-	1 300 527	-
Actions gratuites	-	2 238 537	-
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS DILUÉ PAR ACTION	2 300,6	563 242 060	4,08
2018			
Résultat net hors éléments non récurrents par action	3 987,6	559 603 188	7,13
Options d'achats et de souscriptions	-	1 155 173	-
Actions gratuites	-	2 340 145	-
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS DILUÉ PAR ACTION	3 987,6	563 098 506	7,08

10.3.4. Calcul du nombre d'actions

Aucune action ordinaire potentielle n'a été exclue du calcul du résultat par action car tous les plans ont un effet dilutif sur les périodes présentées.

Note 11 Provisions pour risques et charges – Passifs éventuels et litiges en cours significatifs

11.1. Provisions pour risques et charges

11.1.1. Soldes à la clôture

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
Provisions pour risques et charges non courantes	354,1	295,8	336,1
Autres provisions non courantes ⁽¹⁾	354,1	295,8	336,1
Provisions pour risques et charges courantes	1 016,9	948,5	979,8
Provisions pour restructurations	144,4	109,8	102,1
Provisions pour retour de produits	346,9	333,1	316,8
Autres provisions courantes ⁽¹⁾	525,6	505,6	560,9
TOTAL	1 371,0	1 244,2	1 315,9

(1) Ces rubriques comprennent notamment des provisions destinées à faire face à des risques et litiges de nature fiscale, des risques industriels, environnementaux et commerciaux liés à l'exploitation (ruptures de contrats), des coûts liés au personnel, les titres mis en équivalence lorsque la quote-part de l'actif net est négative, ainsi que les risques liés aux enquêtes des autorités de contrôle de la concurrence (note 11.2.2.a et b).

Fin décembre 2017, L'Oréal et certaines de ses filiales en France ont reçu des propositions de rectification au titre de l'année 2014 concernant principalement l'impôt sur les sociétés. L'Oréal, après avoir pris avis de ses conseils fiscaux, conteste ces rectifications et entend utiliser les voies de recours prévues pour assurer sa défense. La procédure est toujours en cours au 30 juin 2019 et les contrôles se poursuivent sur les exercices 2015 pour L'Oréal et 2015 à 2017 pour ses filiales.

11.1.2. Variations de la période des provisions pour risques et charges

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2018	31.12.2018	Dotations ⁽²⁾	Reprises (utilisées) ⁽²⁾	Reprises (non utilisées) ⁽²⁾	Autres ⁽¹⁾	30.06.2019
Provisions pour restructurations	109,8	102,1	78,1	-27,6	-2,3	-5,9	144,4
Provisions pour retour de produits	333,1	316,8	194,3	-126,0	-40,2	2,0	346,9
Autres provisions pour risques et charges	801,3	897,0	101,8	-98,2	-34,5	13,6	879,7
TOTAL	1 244,2	1 315,9	374,2	-251,8	-77,0	9,7	1 371,0

(1) Concerne pour l'essentiel des variations de change.

(2) Ces chiffres se répartissent comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)
Résultat d'exploitation	284,5	-222,0	-73,6
Autres produits et charges	78,1	-27,6	-2,4
Résultat financier	-	-	-
Impôts sur les résultats	11,6	-2,2	-1,0

11.2. Passifs éventuels et litiges en cours significatifs

L'Oréal est impliqué dans les litiges significatifs exposés ci-après :

11.2.1. Contentieux fiscaux

Brésil - Remise en cause de l'assiette de la taxe indirecte IPI

En janvier 2015, le décret 8.393/2015 a établi que les sociétés commerciales au Brésil deviennent redevables de la taxe indirecte IPI sur certains produits à compter du 1^{er} mai 2015. L'Oréal conteste les fondements juridiques de ce décret et son application. Sur la base de l'évolution des positions de place et de l'évolution favorable de l'opinion de ses conseils, L'Oréal reconnaît depuis le 1^{er} janvier 2018 l'IPI collecté en revenus et la provision constituée a, en conséquence, été reprise sur 2018.

L'Oréal a reçu des notifications de redressement concernant la taxe indirecte IPI pour les années 2008 et 2011 à 2015 pour un montant total actualisé des intérêts et pénalités de 702 millions d'euros. L'Administration fiscale brésilienne remet en cause le prix de cession de l'usine à l'affaire commerciale comme base de calcul de l'assiette de l'IPI. L'Oréal, après avoir pris avis de ses conseils fiscaux, estime que les arguments de l'Administration fiscale brésilienne ne sont pas fondés et a contesté ces notifications. L'Oréal continue son recours juridique auprès des instances administratives et judiciaires.

Compte tenu des évolutions défavorables des décisions des instances administratives sur ce même sujet pour d'autres groupes brésiliens, L'Oréal a provisionné partiellement ce risque en prenant en considération une assiette de la taxe basée sur la moyenne des prix pratiqués par ses filiales et non sur la totalité de son chiffre d'affaires envers les tiers.

Inde - Remise en cause des dépenses de publicité, marketing et promotion

L'Oréal a reçu plusieurs notifications de redressement pour les exercices 2007/08 à 2014/15 concernant principalement la déductibilité fiscale des dépenses de publicité, marketing et promotion pour un montant actualisé des intérêts et pénalités de 146 millions d'euros. L'Oréal, après avoir pris avis de ses conseils fiscaux, conteste ces notifications et continue son recours juridique auprès des instances administratives et judiciaires.

Europe - Procédures amiables

Des procédures amiables ont été engagées auprès des Administrations fiscales italiennes, françaises et espagnoles en vue d'éliminer la double imposition consécutive à des désaccords entre ces Administrations.

Il n'existe actuellement aucun autre fait exceptionnel ni affaire contentieuse risquant d'affecter significativement les résultats, la situation financière, le patrimoine ou l'activité de la Société et du Groupe L'Oréal.

Note 12 Événements post-clôture

Le 2 juillet 2019, L'Oréal a annoncé être entré en négociation exclusive avec le groupe Clarins pour l'acquisition des marques Mugler et Azzaro. Le Groupe Clarins détient ces deux maisons iconiques à l'échelle mondiale.

Ce projet d'acquisition restera soumis à la consultation des instances représentatives du personnel et à l'obtention des accords des autorités réglementaires. Cette opération pourrait intervenir au cours du deuxième semestre 2019.

11.2.2. Enquêtes des autorités de contrôle de la concurrence

Les autorités nationales de la concurrence de plusieurs pays d'Europe ont initié des enquêtes visant notamment le secteur des cosmétiques.

a) Pays d'Europe hors France

En Grèce, dans sa décision rendue le 4 octobre 2017, l'Autorité de la Concurrence grecque avait condamné L'Oréal Hellas à une amende de 2,6 millions d'euros pour pratiques anti concurrentielles pour des faits remontant à 2005-2006. L'Oréal Hellas a réfuté avoir participé à une entente illicite avec d'autres fabricants de cosmétiques de luxe. La cour d'appel administrative grecque a annulé cette condamnation le 5 novembre 2018. L'Autorité de la Concurrence grecque a formé un pourvoi en cassation contre cette décision le 28 janvier 2019 et l'audience devant le conseil d'État se tiendra au second semestre 2019.

b) En France

En France, l'Autorité de la Concurrence française avait prononcé le 18 décembre 2014 une amende de 189,5 millions d'euros contre L'Oréal dans le secteur des produits d'hygiène et de soin pour le corps pour des faits remontant au début des années 2000. Par arrêt du 27 octobre 2016, la Cour d'Appel de Paris a confirmé cette décision. L'Oréal a réfuté toute accusation d'entente avec ses concurrents, et regretté qu'il n'ait pas été tenu compte du caractère hautement concurrentiel du marché français des produits d'hygiène et de soin pour le corps comme en témoigne le nombre d'industriels et de distributeurs en présence, le large choix de produits offerts aux consommateurs ainsi que le fort degré d'innovation et de lancements.

Suite à un pourvoi formé par L'Oréal, la Cour de Cassation a rendu le 27 mars 2019 un arrêt de cassation partiel portant sur le montant de l'amende infligée à L'Oréal. Le calendrier actuel ne prévoit pas de décision de la Cour d'appel de renvoi avant mi-2020.

Il est rappelé que l'appel et le pourvoi en cassation n'étant pas suspensifs, l'amende qui avait été provisionnée fin 2014 a été payée le 28 avril 2015.

Au 30 juin 2019, la provision a été maintenue au passif et le règlement constaté en *Autres actifs courants*.

Tous les contentieux encore en cours au 30 juin 2019 sont provisionnés à hauteur de 189,5 millions d'euros au 30 juin 2019 comme au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2018.

3

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2019

(Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019)

Aux Actionnaires

L'OREAL

14, rue Royale

75008 Paris

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société L'Oréal, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. CONCLUSION SUR LES COMPTES

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.1 « Changement de méthode comptable appliquée au 1^{er} janvier 2019 : IFRS 16 "Contrats de location" », de l'annexe des comptes consolidés semestriels résumés qui expose les incidences de l'application de la norme IFRS 16 à compter du 1^{er} janvier 2019.

II. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 31 juillet 2019

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Anne-Claire Ferrié

Deloitte & Associés

Frédéric Moulin

4

Attestation du responsable du Rapport Financier Semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que ce Rapport Semestriel d'Activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Clichy, le 31 juillet 2019

Par délégation du Président-Directeur Général,

Christophe Babule,

Directeur Général Administration et Finances

L'ORÉAL

Société Anonyme
au capital de 112 324 548,80 €
632 012 100 R.C.S. Paris

Siège administratif :
41, rue Martre
92117 Clichy Cedex
Tél. : 01 47 56 70 00
Fax : 01 47 56 86 42

Siège social :
14, rue Royale
75008 Paris

www.loreal.com
www.loreal-finance.com